République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

CELLULE DE SUIVI DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

(CSPLP)

Séminaire de lancement

Préparation du Rapport d'Avancement 2004 et de la révision du DSRP (2006 – 2008)

Articulation Plan d'Actions Prioritaires du DSRP et Budget d'Investissent en 2004

Hotel Ngor Diarama Dakar,
les 21 et 22 février 2005

Avant Propos :

Cette présente note a été rédigée en prélude à la préparation du second rapport d'avancement de la stratégie de réduction de la pauvreté. Elle sert également de document de travail. Les données contenues dans ce document sont donc indicatives et peuvent être revues au cours de travaux ultérieurs et avec l'affinement des données. L'analyse se fonde uniquement sur le budget d'investissement du BCI et de la LFR 2004. Elle ne prend pas en compte le budget de fonctionnement.

1. Introduction

Le but de ce travail est de présenter le niveau d'articulation entre le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du DSRP et le Budget national pour l'année 2004.

Les instruments de la mise en oeuvre

Les principaux objectifs/stratégies et les actions correspondantes identifiées par les acteurs au cours du processus participatif d'élaboration du DSRP et devant avoir un impact significatif sur la pauvreté ont été répertoriés dans une **matrice de mesures.**

Des actions correspondantes (extraites de la matrice des mesures sur la base d'un consensus entre acteurs) ont été ensuite listées dans un **Plan d'Actions prioritaires (PAP)** chiffré couvrant la période 2003-2005.

Le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) est le Programme d'Investissements Prioritaires de la matrice des mesures du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qu'il traduit ainsi en projets et programmes. Il couvre la période 2003/2005 et contribue à la réalisation des objectifs du DSRP, à savoir la réduction de la pauvreté et la promotion de la croissance économique à travers les axes majeurs que sont (i) la création de richesses, (ii) le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base, (iii) l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables et avec une approche participative de mise en œuvre et de suivi-évaluation basée sur la décentralisation du pilotage et de l'exécution.

Méthode d'évaluation

Pour réaliser cette évaluation, il a fallu procéder à un recensement des projets et programmes inscrits dans le Budget consolidé d'Investissement (BCI) 2004 et dans la Loi des Finances rectificative (LFR) 2004.

L'approche retenue a consisté à identifier les projets inscrits dans le BCI ou la LFR 2004 qui relèvent d'un objectif et d'une action prioritaire précise du PAP. Il s'agit des projets issus des Plans d'Opérations sectoriels, les Programmes sectoriels et des projets articulés à des objectifs et des lignes d'actions du PAP[1]. Le PAP initial du DSRP a servi de base de travail pour les besoins de la présentation à l'atelier. Les PAP réactualisés en 2003 et 2004, vont être utilisés dans les travaux de groupe pour rester dans des domaines comparables.

2. Analyse Globale

D'une manière générale, pour 2004, des efforts ont été faits pour couvrir les besoins du PAP avec les ressources mobilisées. Cependant, cette appréciation globale cache de grandes différences si on fait une analyse par axes stratégiques et si, davantage, on effectue une analyse par secteur ou encore par objectif du DSRP.

En ce qui concerne les ressources intérieures au titre de l'année 2004, elles s'élèvent à 91.356 Milliards. En part relative, les efforts de l'Etat représentent 45% du montant prévu dans le PAP.

2.1 *Analyse par axe et par source de financement*

L'analyse par axe et par source de financement présente d'un côté deux axes bien dotés que sont la création de richesses, et le renforcement des capacités et l'accès aux services sociaux de base. D'un autre côté, l'analyse montre un axe faiblement pris en charge qui est l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables.

	Besoins PAP 2004		Ressources mobilisées		Ressources internes		Evaluation	
Axes Stratégiques	Montant	% Répartition	Montant	% Répartition	Montant	% Répartition	Sur ress internes	Sur montant mobilisé
Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables	24099	12%	15728	6,70%	3476	4%	14%	65%
Création de richesses	91216	45%	99831	42,20%	45102	49%	49%	109%
Renforcement des capacités et ASSB	86573	43%	120742	51,10%	42778	47%	49%	139%
Total	201 888	100%	236301	100%	91 356	100%	45%	117%

En effet, sur le tableau ci-dessus, il apparaît qu'en termes de répartition des ressources mobilisées, le renforcement des capacités et l'ASSB est l'axe le plus

[1] Cette approche peut présenter quelques limites dans la mesure où les intitulés ne sont pas toujours explicites (sous forme d'abrégé). Le travail devra faire l'objet d'une validation par la DCEF.

doté avec 51.1% suivi de la création de richesses qui absorbe 42.2% des ressources mobilisées. Les parts des deux axes réunies représentent près de 96% des ressources allouées.

Pour les ressources internes affectées au titre des programmes et projets concourant à l'atteinte des objectifs prioritaires de lutte contre la pauvreté inscrits dans le PAP, cette fois la création de richesses est le plus doté avec 49.4% du montant sur financement interne, suivi du renforcement des capacités et l'ASSB avec 46.8%. Les actions pour l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables sont encore faiblement prises en charge ; le taux de couverture du montant prévu à cet effet est de 14%.

2.2 *Analyse par secteur et par source de financement*

L'analyse globale par source de financement et par secteur révèle qu'une bonne part (plus de 70%) des ressources allouées aux actions du PAP pour 2004 est consacrée aux secteurs de l'agriculture (22.9%), de l'éducation - formation (19%), de la santé (18.9%) et des infrastructures de base (11.4%).

	Ressources mobilisées		Ressources intérieures		Besoins PAP		Evaluation /PAP	
Secteurs	montant	% montant / Total	montant	% montant / Total	montant	% montant / Total	sur ress. mobilisées	sur ress. internes
Ainés	0	0,0%	0	0,0%	200	0,1%	0%	0%
Enfants	4434	1,9%	676	0,7%	18050	8,9%	25%	4%
Femmes	7994	3,4%	1100	1,2%	1533	0,8%	521%	72%
Habitat des groupes vulnérables	3300	1,4%	1700	1,9%	3607	1,8%	91%	47%
Handicapés	0	0,0%	0	0,0%	709	0,4%	0%	0%
Agriculture	54052	22,9%	24409	26,7%	33652	16,7%	161%	73%
Appui aux PME	681	0,3%	580	0,6%	2300	1,1%	30%	25%
Artisanat	720	0,3%	720	0,8%	0	0,0%		
Elévage	4307	1,8%	2047	2,2%	850	0,4%	507%	241%
Emploi		0,0%		0,0%	350	0,2%	0%	0%
Energie	9373	4,0%	4129	4,5%	12500	6,2%	75%	33%
Industrie	2150	0,9%	150	0,2%	3500	1,7%	61%	4%
Infrastructures de soutien	26990	11,4%	11509	12,6%	29194	14,5%	92%	39%
Mines	899	0,4%	899	1,0%	1750	0,9%	51%	51%
Pêche	659	0,3%	659	0,7%	6000	3,0%	11%	11%
Secteur privé		0,0%		0,0%	0	0,0%		
Tertiaire		0,0%		0,0%	1120	0,6%	0%	0%
Assainissement	6733	2,8%	6420	7,0%	4420	2,2%	152%	145%
Eau potable	13845	5,9%	3458	3,8%	12500	6,2%	111%	28%
Education-formation	44977	19,0%	22687	24,8%	16382	8,1%	275%	138%
Ressources naturelles et environnement	10454	4,4%	1155	1,3%	33009	16,4%	32%	3%
Santé	44733	18,9%	9058	9,9%	20262	10,0%	221%	45%
Total	**236301**	100,0%	**91356**	100,0%	**201888**	100,0%	117%	45%

Ces secteurs absorbent également près de 75% des financements sur ressources intérieures.

Par ailleurs, il existe des secteurs pour lesquels aucun projet articulé au PAP pour 2004 n'a été inscrit dans le BCI ou la LFR ; il s'agit des secteurs aînés, handicapés, emploi, secteur privé et tertiaire.

L'évaluation du montant prévu par rapport aux ressources allouées montre que d'importants efforts ont été consentis par l'Etat et les Partenaires pour couvrir les secteurs femmes, élevage, éducation - formation, santé, agriculture, assainissement, eau potable. A ce niveau, les montants prévus dans le PAP ont été largement atteints.

Pour 2004, le PAP n'a prévu aucune action pour l'artisanat, mais on a noté des efforts de l'Etat à financer des actions articulées au PAP.

2.3 *Analyse par objectif et par source de financement*

Le Plan d'Actions prioritaires (PAP) compte 79 lignes d'actions prioritaires articulées autour de 42 objectifs sectoriels de réduction de la pauvreté.
L'analyse par source de financement et par objectif de l'allocation des ressources destinées aux projets inscrits dans le BCI ou la LFR 2004 et concourant à des actions du PAP montre que la couverture des objectifs connaît de grandes variations.

Les objectifs PAP pris en compte dans les ressources allouées aux projets et programmes inscrits dans le BCI ou la LFR 2004 et articulés au PAP sont au nombre de 29 ; soit une couverture des objectifs PAP à 69%.

Au niveau du secteur de la santé, les objectifs PAP déclinés sont regroupés pour faciliter l'analyse. Le PDIS est articulé à des lignes d'actions couvertes par les deux objectifs PAP.

Secteurs	OBJECTIFS COUVERTS	Ress. Mobilisées	Ress. internes	Besoins PAP	% Ress. Mob. / Besoins PAP	% Ress. Int. / Besoins PAP
Agriculture	Développer l'agriculture irriguée	22760	2691	8326	273%	32%
	Intensifier et moderniser la production agricole	14171	10838	15111	94%	72%
	Promouvoir l'agro-industrie	10256	9015	7000	147%	129%
	Promouvoir une bonne politique de commercialisation et de distribution	1788	1238	200	894%	619%
	Renforcer le rôle des organisations paysannes	5077	627	3015	168%	21%
Appui aux PME	Appuyer et accompagner les PME dans leur développement	681	580	2300	30%	25%
Artisanat	Améliorer la qualité des produits artisanaux	720	720	0		
Assainissement	Améliorer l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta	6733	6420	4000	168%	161%
Eau potable	Accroître le taux d'accès à l'eau potable	13845	3458	12500	111%	28%
Education-formation	Généraliser l'enseignement élémentaire	44977	22687	16382	275%	138%
Elevage	Réaliser la sécurité alimentaire	4307	2047	850	507%	241%
Energie	Améliorer et sécuriser l'accès des populations aux combustibles domestiques	1101	129	2500	44%	5%
	Renforcer l'électrification rurale	8272	4000	10000	83%	40%
Enfants	Assurer une couverture socio-sanitaire et nutritionnelle adéquate aux enfants de familles vulnérables	258	0	1750	15%	0%
	Développer une stratégie de prise en charge des enfants en conflit avec la loi et des enfants en situation difficile	250	250	750	33%	33%
	Protéger et promouvoir les enfants en situation de risque et en conflit avec la loi	3676	176	14250	26%	1%
	scolariser et former les enfants en age scolaire et non pris en charge	250	250	700	36%	36%
Femmes	Améliorer la situation économique et sociale des femmes	7994	1100	533	1500%	206%
Habitat des groupes vulnérables	Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées et à des logements adéquats	3300	1700	3607	91%	47%
Industrie	Développer le secteur industriel	2150	150	3500	61%	4%
Infrastructures de soutien	Désenclaver les zones rurales	20899	8000	6312	331%	127%
	Renforcer les infrastructures de soutien en milieu rural	6091	3509	20800	29%	17%
Mines	Favoriser l'émergence d'activités minières artisanales et semi-industrielles	899	899	1750	51%	51%
Pêche	Valoriser les ressources halieutiques	659	659	6000	11%	11%
Ressources naturelles et environnement	Sauvegarder la faune et la flore	1191	65	300	397%	22%
	Sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification	5970	575	22722	26%	3%
	Valoriser les ressources forestières	3293	515	7917	42%	7%
Santé	Pour les deux objectifs dans le PAP	44733	9058	20262	221%	45%
TOTAL						

3. Analyse de l'axe création de richesses

L'axe création de richesses du DSRP regroupe douze (12) secteurs/domaines et (19) objectifs. Les ressources allouées à cet axe s'élèvent à 99.831 Milliards dont les 45% sont des ressources intérieures. Le montant prévu dans le PAP pour 2004 est de 91.216 Milliards.

3.1 *Analyse intersectorielle*

Le taux de couverture des besoins diffère selon les secteurs. En effet, il existe des secteurs du PAP qui ne sont pris en compte ni par les actions du BCI ni par la LFR. C'est le cas pour les secteurs emploi, secteur privé et tertiaire.

L'analyse par secteur montre que le taux de couverture des besoins varie fortement en fonction des secteurs. Les besoins estimés de l'agriculture de l'élevage sont largement couverts alors que d'autres secteurs ont des allocations encore faibles. Les efforts de l'Etat dans ces secteurs représentent prés de 44% du montant total alloué à ces secteurs.

Des ressources ont été mobilisées pour les secteurs Energie, Mines et Industrie, mais des efforts restent encore à faire pour combler le gap des besoins de financement. En effet, le pourcentage de ressources allouées sur les besoins estimés pour ces trois secteurs pour l'année 2004 se situe entre 50 à 75%.

Pour l'artisanat, aucune action n'est inscrite dans le PAP pour 2004.

	Ressources mobilisées		Ressources intérieures		Besoins PAP		Evaluation /PAP	
Secteurs	montant	% montant / Total	montant	% montant / Total	montant	% montant / Total	sur ress. mobilisées	sur ress. internes
Agriculture	54052	54%	24409	54%	33652	37%	*161%*	*73%*
Appui aux PME	681	1%	580	1%	2300	3%	*30%*	*25%*
Artisanat	720	1%	720	2%	0	0%		
Elevage	4307	4%	2047	5%	850	1%	*507%*	*241%*
Emploi		0%		0%	350	0%	*0%*	*0%*
Energie	9373	9%	4129	9%	12500	14%	*75%*	*33%*
Industrie	2150	2%	150	0%	3500	4%	*61%*	*4%*
Infrastructures de soutien	26990	27%	11509	26%	29194	32%	*92%*	*39%*
Mines	899	1%	899	2%	1750	2%	*51%*	*51%*
Pêche	659	1%	659	1%	6000	7%	*11%*	*11%*
Secteur privé		0%		0%	0	0%		
Tertiaire		0%		0%	1120	1%	*0%*	*0%*
Total	99831	100%	45 102	100,00%	91216	100%	*109%*	*49%*

3.2 *Analyse intra sectorielle*

Dans cette partie, il s'agira de faire l'analyse par objectif au niveau des secteurs les plus dotés de l'axe.

Agriculture

Pour l'agriculture, tous les objectifs PAP sont couverts. Les montants estimés dans le PAP pour 2004 ont été largement atteints.

OBJECTIFS COUVERTS	Ress. Mobilisées	Ress. internes	Besoins PAP	% Ress. Mob. / Besoins PAP	% Ress. Int. / Besoins PAP
Développer l'agriculture irriguée	22760	2691	8326	273%	32%
Intensifier et moderniser la production agricole	14171	10838	15111	94%	72%
Promouvoir l'agro-industrie	10256	9015	7000	147%	129%
Promouvoir une bonne politique de commercialisation et de distribution	1788	1238	200	894%	619%
Renforcer le rôle des organisations paysannes	5077	627	3015	168%	21%
TOTAL	**54052**	**24409**	**33652**	**161%**	**73%**

Plus de 80% des ressources allouées à ce secteur sont utilisées pour des actions de développement de l'agriculture irriguée, d'intensification et de modernisation de la production agricole et de promotion de l'agro-industrie.
L'analyse ressort les importants efforts supplémentaires de l'Etat pour la promotion d'une bonne politique de commercialisation et de distribution.

Elevage

Comme stratégie de réduction de la pauvreté, un seul objectif était retenu : « réaliser la sécurité alimentaire ».

OBJECTIF COUVERT	Ress. Mobilisées	Ress. internes	Besoins PAP	% Ress. Mob. / Besoins PAP	% Ress. Int. / Besoins PAP
Réaliser la sécurité alimentaire	4307	2047	850	507%	241%

Encore une fois, le montant prévu a été largement dépassé.

Infrastructures de soutien

Deux objectifs sur les trois sont couverts. L'objectif d'extension du réseau téléphonique n'est pas pris en charge.

OBJECTIFS COUVERTS	Ress. Mobilisées	Ress. internes	Besoins PAP	% Ress. Mob. / Besoins PAP	% Ress. Int. / Besoins PAP
Désenclaver les zones rurales	20899	8000	6312	331%	127%
Renforcer les infrastructures de soutien en milieu rural	6091	3509	20800	29%	17%

Des informations complémentaires devront être apportées pour expliquer ou corriger les faibles taux de couverture observés pour l'objectif de renforcement des infrastructures de soutien en milieu rural.

Energie

Les objectifs / stratégies élaborés en vue de réduire la pauvreté par le renforcement des capacités sont : (i) Améliorer et sécuriser l'accès des populations aux combustibles domestiques (ii) Renforcer l'électrification rurale. Le tableau de l'évaluation des ressources allouées par rapport aux besoins du PAP montre que des actions importantes restent à faire. En effet, en matière d'amélioration et de sécurisation de l'accès des populations aux combustibles domestiques, les efforts de l'Etat pour 2004 représentent 5% du montant prévu dans le DSRP et au niveau des ressources internes, seuls les 44% du montant PAP sont atteints.

OBJECTIFS COUVERTS	Ress. Mobilisées	Ress. internes	Besoins PAP	% Ress. Mob. / Besoins PAP	% Ress. Int. / Besoins PAP
Améliorer et sécuriser l'accès des populations aux combustibles domestiques	1101	129	2500	44%	5%
Renforcer l'électrification rurale	8272	4000	10000	83%	40%

Au niveau de l'électrification rurale, on observe des taux d'atteinte meilleurs mais il reste encore des efforts à consentir.

4. Analyse de l'axe renforcement des capacités et ASSB :

4.1 *Analyse intersectorielle*

L'analyse par secteur montre que les besoins estimés au niveau de l'éducation et de la santé sont largement couverts alors que d'autres secteurs ont des allocations encore faibles.

	Ressources mobilisées		Ressources intérieures		Besoins PAP		Evaluation /PAP	
Secteurs	montant	% montant / Total	montant	% montant / Total	montant	% montant / Total	sur ress. mobilisées	sur ress. internes
Assainissement	6733	6%	6420	15%	4420	5%	152%	145%
Eau potable	13845	11%	3458	8%	12500	14%	111%	28%
Education-formation	44977	37%	22687	53%	16382	19%	275%	138%
Ressources naturelles et environnement	10454	9%	1155	3%	33009	38%	32%	3%
Santé	44733	37%	9058	21%	20262	23%	221%	45%
Total	**120742**	100%	**42778**	100%	**86573**	100%	139%	49%

La part des secteurs Education et Santé représentent près de 74% du montant alloué aux projets articulés à l'axe stratégique 'renforcement des capacités et ASSB'. A ce niveau figurent deux grands programmes : le Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) et le Programme de Développement Intégré de la Santé (PDIS) qui constituent les axes majeurs d'accès aux services sociaux de base. Ainsi, une bonne partie du budget de l'Etat est affectée à ces secteurs clés. Les montants alloués s'élèvent respectivement à **38.409 Milliards**

pour le PDIS et à **43.106 Milliards** pour le PDEF soit **81.515 Milliards** pour ces deux programmes. En valeur relative, ils représentent 40% du PAP et 34% du montant total alloué aux projets du BCI articulés au PAP pour 2004.

Pour le secteur de l'environnement et des ressources naturelles, les montants alloués ne représentent que 2.7% du financement de l'Etat sur ressources internes de l'axe et 1.3% des ressources internes globales. Le taux de couverture des besoins PAP par les ressources allouées est de 32%.

Au niveau de l'assainissement, le taux de prise en charge par les ressources internes est encore faible. Des efforts doivent être faits pour combler le gap et améliorer l'affectation des ressources.

4.2 Analyse intra sectorielle

L'analyse intra sectorielle présente un axe pour lequel 7 objectifs du PAP sur les 9 sont couverts.

Objectifs NON COUVERTS		
Secteurs	**Objectifs**	**Montant prévu DSRP**
Assainissement	Améliorer l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères	420
Ressources naturelles et environnement	Trouver un point d'équilibre entre la satisfaction des besoins des populations et le maintien de la biodiversité	2070

En termes d'évaluation des ressources, on note des taux de couverture assez importants pour les secteurs eau potable, éducation - formation et santé.

Secteurs	OBJECTIFS COUVERTS	Ress. Mobilisées	Ress. internes	Besoins PAP	% Ress. Mob. / Besoins PAP	% Ress. Int. / Besoins PAP
Assainissement	Améliorer l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta	6733	6420	4000	168%	161%
Eau potable	Accroître le taux d'accès à l'eau potable	13845	3458	12500	111%	28%
Education-formation	Généraliser l'enseignement élémentaire	44977	22687	16382	275%	138%
Ressources naturelles et environnement	Sauvegarder la faune et la flore	1191	65	300	397%	22%
	Sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification	5970	575	22722	26%	3%
	Valoriser les ressources forestières	3293	515	7917	42%	7%
Santé	Pour les deux objectifs dans le PAP	44733	9058	20262	221%	45%
TOTAL		**120742**	**42778**	**84083**	**139%**	**49%**

Des efforts supplémentaires doivent être consentis pour couvrir les objectifs du secteur ressources naturelles et environnement.

5. Analyse de l'axe amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables :

Dans le DSRP pour l'année 2004, le montant destiné au financement des actions sur l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables représente 12% du montant total estimé dans PAP.

5.1 *Analyse intersectorielle*

Au niveau des secteurs aînés et handicapés, aucun projet articulé au PAP pour l'année 2004 n'a été inscrit dans le BCI ou la LFR.

	Ressources mobilisées		Ressources intérieures		Besoins PAP		Evaluation /PAP	
Secteurs	montant	% montant / Total	montant	% montant / Total	montant	% montant / Total	sur ress. mobilisées	sur ress. internes
Aînés	0	0%	0	0%	200	1%	0%	0%
Enfants	4434	28%	676	19%	18050	75%	25%	4%
Femmes	7994	51%	1100	32%	1533	6%	521%	72%
Habitat des groupes vulnérables	3300	21%	1700	49%	3607	15%	91%	47%
Handicapés	0	0%	0	0%	709	3%	0%	0%
Total	**15 728**	**100%**	**3476**	**100%**	**24099**	**100%**	**65%**	**14%**

Le secteur enfant est pris en charge mais faiblement couvert par les ressources allouées.

Les efforts de l'Etat doivent être renforcés pour couvrir les besoins d'atteinte de l'objectif Habitat des groupes vulnérables.

L'évaluation du montant prévu par rapport aux ressources allouées montre que d'importants efforts ont été consentis par l'Etat et les Partenaires pour couvrir le secteur femmes. En effet, les taux de couverture des besoins PAP sont de 521% pour les ressources totales allouées et 72% pour les ressources intérieures.

5.2 *Analyse intra sectorielle*

Le tableau ci- dessous présente par secteur les objectifs PAP non couverts par les ressources allouées.

OBJECTIFS NON COUVERTS		
Secteurs	**Objectifs**	**Montant prévu DSRP**
Aînés	Encourager la reconversion professionnelle	100
	Garantir l'épanouissement physique et moral des aînés	100
Enfants	Susciter une mobilisation sociale pour l'amélioration des conditions de vie des talibés dans les daaras	600
Femmes	Promouvoir l'amélioration de la santé des femmes et des filles	1000
Handicapés	Améliorer la situation économique et sociale des personnes handicapées	100
	Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées	429
	Promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées	180

L'analyse intra sectorielle corrobore les résultats de l'analyse intersectorielle. En effet, le faible taux de couverture observé au niveau du secteur enfant se traduit dans les objectifs.

Secteurs	OBJECTIFS COUVERTS	Ress. Mobilisées	Ress. internes	Besoins PAP	% Ress. Mob. / Besoins PAP	% Ress. Int. / Besoins PAP
Enfants	Assurer une couverture socio sanitaire et nutritionnelle adéquate aux enfants de familles vulnérables	258	0	1750	15%	0%
	Développer une stratégie de prise en charge des enfants en conflit avec la loi et des enfants en situation difficile	250	250	750	33%	33%
	Protéger et promouvoir les enfants en situation de risque et en conflit avec la loi	3676	176	14250	26%	1%
	scolariser et former les enfants en age scolaire et non pris en charge	250	250	700	36%	36%
Femmes	Améliorer la situation économique et sociale des femmes	7994	1100	533	1500%	206%
Habitat des groupes vulnérables	Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées et à des logements adéquats	3300	1700	3607	91%	47%
TOTAL						

Conclusion :

L'analyse de la situation de la répartition des ressources montre une bonne articulation entre les besoins du PAP et le budget de l'Etat.
Même si des résultats importants ont été notés dans la prise en compte des projets et programmes concourant à l'atteinte des objectifs du DSRP, des efforts devront être encore consentis dans certains secteurs, notamment les groupes vulnérables (Handicapés, Aînés et les enfants).

République du Sénégal

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA PREVISION
ET DE LA STATISTIQUE
BP 116 Dakar

N° MEF/DPS/DEPM

Dakar, le

ACTUALISATION DU DSRP : PROJET DE DIAGNOSTIC DE LA PAUVRETE

2.1 Dimensions de la pauvreté

2. 1. 1 DEFINITIONS ET MESURE DE LA PAUVRETE

1. La pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Plusieurs définitions et approches existent pour la cerner. En particulier, l'on distingue les approches fondées sur le bien-être, les besoins de base et les capacités.

2. La mesure de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté nécessite la résolution des trois questions fondamentales que sont : l'identification des individus pauvres et la construction d'indicateurs pertinents sur la base des informations disponibles. Dans la pratique, deux approches sont généralement utilisées : l'une dite objective et l'autre dite subjective.

3. L'approche objective s'appuie sur une information quantitative résumée à travers un indicateur monétaire ou non monétaire. Une ligne de pauvreté est alors définie comme un seuil en deçà duquel le ménage (ou l'individu) est considéré comme pauvre (ESAM-I, 1994/95; ESAM II, 2001/2002; QUID, 2001).

4. L'approche subjective est basée sur la perception par les populations de leurs conditions d'existence. Les populations s'autodésignent pauvres ou non pauvres selon des critères qui leur sont propres. A cet égard, un proverbe africain recueilli lors du processus participatif définit la pauvreté comme l'absence d'avoir, de savoir et de pouvoir. **L'absence d'avoir peut s'interpréter comme une insuffisance de revenus, tandis que l'absence de savoir et de pouvoir peuvent s'interpréter respectivement comme une insuffisance de capital humain et de capital social. Cette définition qui fixe les déterminants de la pauvreté est finalement plus large que celle des économistes et c'est elle qui fonde la stratégie du Sénégal.** Elle découle de la culture qui renvoie à la nature des formes d'organisation sociale et politique des communautés locales et aux stratégies sous-jacentes. Aussi, importe-t-il d'investir dans la culture qui détermine la manière de vivre et de combattre la pauvreté.

Encadré 2 : La pauvreté du point de vue des populations

L'analyse de la perception de la pauvreté au Sénégal qui se lit à travers les langues nationales peut s'articuler autour de quelques indicateurs dont les plus saillants se retrouvent dans la définition suivante : « Est pauvre celui qui n'a rien, qui ne peut régler ses besoins sociaux primaires, qui vit sans accès à des opportunités ». Ce type extrême de pauvreté est généralement appelé « ndool, miskiin, walaakaana (wolof), Baasdo (pulaar) karaxan (Malinké), Xonditoone (Djallonké), Ajobo (Bassari), Tampinté (Soninké), Seetan (bambara), Konkoo (mandingue) coitadessa (créole): », traduit dans l'expression populaire en ces termes : « nit kuy taxaw rek te yorewul dara » (quelqu'un qui vit mais qui est dépourvu de tout). Le pauvre vit dans un dénuement total, économique et social ; il est sans soutien et ne compte que sur l'aide que lui apporte son entourage pour survivre. Il est souvent qualifié de déclassé social et plongé dans un état de misère quasi – permanent. Son trait dominant est qu'il s'autoexclue lui même du tissu social, préférant ainsi évoluer dans l'anonymat le plus total. Quant aux ménages pauvres (new ji doole, baadoolo, fxiir, (wolof) Ma teugniam ,Wu bone (diola) Tampube (pulaar), Semeexo (Djallonké) Fangantan (Malinké),Fasonteñaani (Soninké) Fantan (en Bambara), ils disposent de sources de revenus assez précaires qui ne permettent pas de couvrir entièrement les besoins en alimentation.

Pour expliquer la pauvreté, les populations évoquent les responsabilités individuelles exprimées à travers le proverbe « le paresseux est responsable de son état d'indigence» mais aussi par le manque de relations sociales. Le tissu relationnel est ici une référence centrale. Plus on élargit l'horizon de ses relations familiales, confréries, ethniques, etc., plus on fait face à la pauvreté, au dénuement, à la vulnérabilité. Les liens sociaux sont présentés comme le fondement de la sécurisation de l'acteur.
EPPS-Focus group, 2001

2. *1. 2 CARACTERISTIQUES DE LA PAUVRETE AU SENEGAL*

3. **La prévalence[1] de la pauvreté reste élevée même si elle a baissé de façon significative dans la période 1994-2002.** En effet, pour une consommation fixé à 2400 kcal par équivalent adulte et par jour, *la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté* est tombée de 67,9% en 1994/95, à 57,1%, soit une réduction de 10,8% points de pourcentage en termes absolus et 16% en termes relatifs. Au regard du fait que l'élasticité de l'incidence de pauvreté par rapport au revenu par tête est unitaire, sous réserve de constance des inégalités, le pourcentage de la population pauvre devrait baisser de 17%, ce qui concorde avec les résultats des enquêtes ci-dessus rapportés. Au niveau ménage, l'incidence de pauvreté est passée de 61,4% à 48,5%, correspondant à une baisse relative de 16%. Ces taux sont largement en dessous de l'incidence de pauvreté du point de vue de l'approche subjective basé sur la perception des chefs de ménage. En effet, les résultats de cette approche indiquent que 65 % des ménages interrogés se considèrent comme pauvres et 23 % se déclarent même comme très pauvres. En outre, à l'opposé des mesures objectives qui montrent une réduction de la pauvreté, les mesures subjectives indiquent une augmentation dans la même période. Près de deux chefs de ménages sur trois (64%) estiment que la pauvreté s'est aggravée au cours des cinq dernières années contrairement aux mesures objectives qui indiquent une réduction de 16%. **Ce décalage bien connu tient au fait que la perception des chefs de ménage porte plutôt sur la pauvreté absolue et non relative. En effet, la situation présente et l'environnement immédiat de l'individu sont les plus déterminants de la perception.**

4. **La réduction de l'incidence de la pauvreté est plus marquée en milieu urbain qu'en milieu rural.** En milieu rural, 65,2% des individus et 57,5% des individus vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ces pourcentage sont plus faibles dans les autres villes (respectivement 50,1% et 43,3%) et nettement plus bas à Dakar (42,0% et 33,3%). Ainsi, le milieu rural contribue à hauteur 65% à la pauvreté, pour une population de moins de 55% du total. En revanche, Dakar qui compte près d'un quart de la population y contribue pour moins de 18%. La baisse de la pauvreté, même si elle est généralisée, est plus significative à Dakar (32,9%) que dans les autres villes (30,8%) et reste faible (6% seulement) en milieu rural. **Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que la dévaluation a plongé un grand nombre de citadins dans le champ de la pauvreté, contrairement au milieu rural qui a été moins frappé, au regard du fait qu'il a bénéficié à cette période d'une hausse de revenus consécutive à celle des prix aux producteurs et par ailleurs, il a une consommation moins extravertie. Aussi, avec le retour de la croissance, singulièrement dans le secteur tertiaire, la pauvreté a davantage baissé en milieu urbain qu'en milieu rural.** A l'opposé des régions de Dakar et Louga (transferts des immigrés) où la pauvreté des ménages est moins répandue respectivement (33% et 40% des ménages), se trouvent les régions de Ziguinchor et Kolda (respectivement 67,1% et 66,5%).

5. **La pauvreté est plus répandue au sein des chefs de ménage dont le niveau d'instruction est le plus bas.** En effet, près de 55% des chefs de ménage sans instruction sont pauvres contre 46% pour ceux qui ont le niveau primaire. L'incidence de pauvreté baisse plus sensiblement dans les ménages où le chef a atteint le niveau secondaire (26%) ou supérieur (12,5%).

6. **La prévalence de la pauvreté augmente avec la taille du ménage.** La taille moyenne des ménages des 20 % les plus pauvres est de plus de 10 personnes alors que parmi les 20 % les plus riches, elle est de 8 personnes. Du point de vue de la consommation, on note selon l'ESAM II, que les ménages de 1-4 personnes ont une consommation par an et par personne deux fois plus élevée que celle des ménages de 5-10 personnes et 3 fois plus que celle des ménages de 10-14 personnes.

7. **Contrairement à l'idée selon laquelle la pauvreté touche plus les femmes que les hommes, la prévalence de la pauvreté est plus faible parmi les ménages dirigés par une femme.** En effet, les données de l'ESAM II montrent que la pauvreté est moins répandue dans les ménages dirigés par une femme (37% contre 51% pour les ménages pauvres dirigé par un homme). Cependant, à Dakar où le statut de la femme semble plus favorable (autonomie, participation, capital humain et social), la différence de niveau de pauvreté entre les ménages de femme et d'homme est négligeable (33,7% contre 32,1%). Cet avantage apparent peut être du à une différence dans la composition des ménages des deux catégories, sur la taille et l'importance des transferts plus favorables aux ménages de femmes. Par ailleurs, les femmes chefs de ménage sont plus autonomes et ont un meilleur accès aux ressources.

[1] La prévalence de la pauvreté est le pourcentage de pauvres.

Encadré 3 : Les enquêtes réalisées dans le cadre du DSRP

*1. **ESAM II volet QUID.*** C'est une enquête « budget–consommation » qui couvre une période de référence de 12 mois effectifs avec trois passages comprenant chacun plusieurs visites dans le ménage. L'échantillon porte sur 6624 ménages. Elle a fourni à travers le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement (QUID), qui est administré lors du premier passage (juin- août 2001) les données utiles pour la réactualisation du profil de pauvreté utilisé dans le DSRP. Comme l'ESAM I (1994) et l'ESAM II (2001/2002), l'enquête de 2001 a une couverture nationale. Celle-ci présente une représentativité au niveau régional en distinguant zones rurale et urbaine tandis que la première enquête ne prévoyait que trois strates (Dakar, Autres zones urbaines et zones rurales). Les deux enquêtes utilisent autant que faire se peut les mêmes concepts et ont été appliquées selon les mêmes procédés.

2. Les *Enquêtes de Perception de la Pauvreté au Sénégal-volet statistique* (EPPS), menées dans les dix régions du pays entre août et septembre 2001, ont été réalisées sur le même échantillon que celui de l'ESAM II. Elles ont fourni des informations statistiques sur l'incidence de la pauvreté par région et sur les priorités des populations pauvres.

3. *Les Enquêtes participatives de perception de la pauvreté au Sénégal (EPPS – Focus group)* ont été réalisées selon les méthodes combinant focus group, interviews, histoires de vie, analyse de genre etc. pour rendre compte de la façon dont les pauvres et les populations en général perçoivent le bien être et la pauvreté, les stratégies et les solutions. Elles ont été menées dans toutes les dix régions du pays dans les quartiers urbains et dans les villages. Les résultats ont été restitués aux échelles locales et régionales pour servir de prétextes à des débats publics (restitution de quartiers et villages, ateliers de validation, consultations régionales) avec la participation de plus de 2000 personnes.

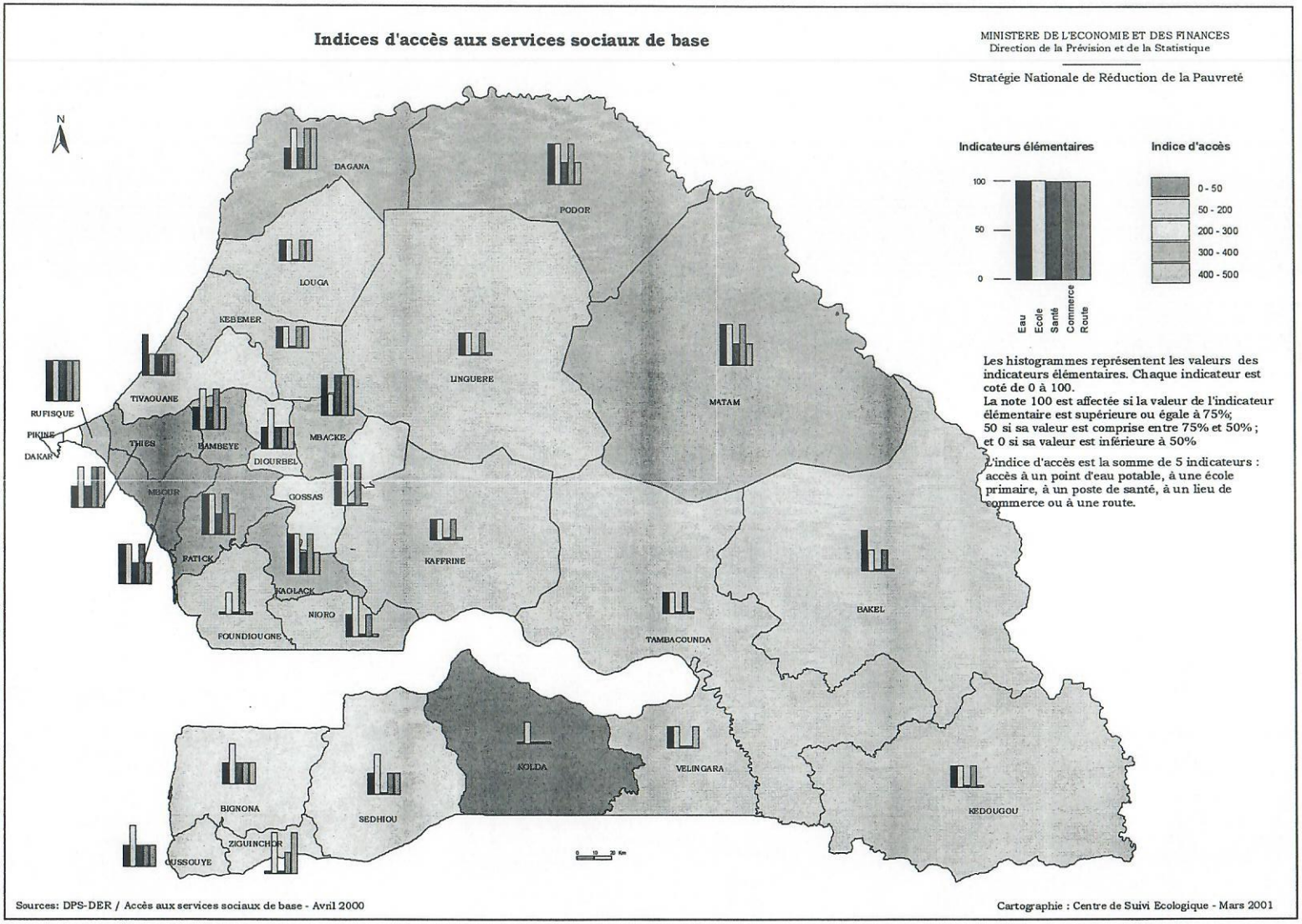

Source : DPS/ Enquête sur l'accès aux services sociaux de base en zone rurale (dans l'ensemble des départements du Sénégal sauf ceux de Dakar et Pikine qui sont en zone urbaine) –, avril 2000 .

2.1.3 ASPECTS DES MANIFESTATIONS DE LA PAUVRETE

8. Le manque de moyens propres est un facteur déterminant dans la détérioration des conditions de vie qui aggrave les inégalités et mène, à terme, à l'extrême pauvreté. En l'absence d'une politique de ciblage et d'assistance de la puissance publique et sans une solidarité communautaire soutenue liée à la transformation des repères éthiques et culturels, cette dynamique conduit à une rupture des liens sociaux et à l'exclusion des couches les plus défavorisées. Cet état de fait pousse certains individus aux pratiques ci-après.

9. **La violence et la délinquance.** Les personnes détenues sont pour la plupart des jeunes. Les statistiques de la justice les plus récentes indiquent un taux de criminalité d'environ 2% marqué par une progression rapide des infractions et une forte présence des jeunes parmi la population carcérale. Cette montée de la délinquance des jeunes peut être imputable au relâchement des efforts des parents dans la prise en charge de l'éducation des adolescents en perte de repères. En outre la violence faite aux femmes est devenue un fait courant dans les quartiers pauvres et dans les familles démunies conduisant souvent à des drames.

10. **La mendicité.** Les talibés et mendiants (enfants et adolescents) sont estimés à plus de 1% de la population. Ce phénomène des talibés en quête quotidienne de nourriture et d'argent tant pour leur propre survie que pour l'entretien de leur marabout et repérables aux niveaux des carrefours, des marchés, des mosquées, des banques et autres endroits publics des centres urbains, est un véritable problème social.

11. **La prostitution.** Les femmes qui s'adonnent au travail de sexe sont relativement jeunes est près de la moitié d'entre elles sont divorcées. En effet, l'âge médian des prostitués est évalué à 28 ans. Presque 20% d'entre elles n'ont pas l'âge légal (21 ans) ; alors que le tiers est célibataire, la plupart sont divorcée (48%), mariée (12%) ou veuve (6%). La prévalence de l'infection du VIH chez ces prostituées est de l'ordre de 14% alors qu'elle se situe à environ 1,5% dans la population totale.

12. **Le travail des enfants comme alternative.** Le travail des enfants est défini ici comme l'exercice d'une activité économique par les jeunes de moins de 15 ans. Environ 32,5% des enfants de 10à 14 ans ont entamé leur vie professionnelle.

13. **La dégradation de l'environnement.** Le croît démographique élevé et les longues années de sécheresse ont fortement contribué à la fragilisation de l'environnement. En milieu rural, la faible qualité de vie des populations continue de faire pression sur les ressources naturelles expliquant ainsi le rythme inquiétant de déforestation malgré les efforts fournis dans ce domaine. **La dégradation de l'environnement liée notamment à la pollution des voitures de plus de 20 à 30 ans est aujourd'hui un problème de santé publique majeur.**

14. **Par contre, selon les populations, les principaux signes de la pauvreté** sont, dans l'ordre, la difficulté à se nourrir, le manque de travail, le manque de soins, le manque de logement décent. Aussi, considèrent – elles que les priorités de l'État devraient être dans l'ordre : (i) l'emploi des jeunes (20,1 %); (ii) la réduction des prix des denrées de première nécessité (18,9 %); (iii) l'accès aux soins de santé de base (17,7 %); (iv) l'éducation des enfants (11,3 %).

2.1.4 POINTS DE RUPTURE

15. Les points de rupture qui constituent les principaux facteurs de basculement dans le processus de paupérisation peuvent se présenter au niveau microéconomique (ménage), au niveau méso économique (dans une localité ou milieu de résidence) ou au niveau macroéconomique (national ou international). Ils peuvent également relever de la responsabilité ou de la non responsabilité de l'homme. Dans plusieurs cas, le basculement observé relève de facteurs naturels et institutionnels..

16. **Au niveau microéconomique**, les points de rupture, particulièrement signalés en milieu urbain, relèvent de l'évolution naturelle, notamment le décès, la retraite ou la perte d'emploi du principal pourvoyeur de ressources ainsi que l'incapacité physique découlant de la vieillesse ou à la suite d'une maladie handicapante, les pratiques usuraires et le divorce.

17. **Au niveau méso économique**, les facteurs sont en général naturelset découlent de ruptures dans l'écosystème et leurs conséquences. Les facteurs naturels les plus cités par les populations sont : (i) les sécheresses successives comme celle de 2002 qui a entraîné une chute de près de 35% de la production agricole; (ii) l'érosion côtière, l'intrusion marine et son corollaire, la salinisation des terres; (iii) la dégradation des terres traduite par un appauvrissement entraînant une faible productivité; (iv) les calamités naturelles telles que les incendies, les inondations des champs et (v) la destruction des cultures par les parasites comme les criquets, les mouches blanches et les oiseaux granivores, (vi) les conflits fonciers et le vol de bétail.

18. **Au niveau macroéconomique**, les facteurs de rupture peuvent résulter de chocs exogènes (dévaluation de la monnaie, baisse des cours des principaux produits d'exportation), de la mise en place de politiques économiques inadéquates, d'une insécurité comme ce fut le cas en Casamance.

19. Ces facteurs de vulnérabilité ne sont pas nécessairement imprévisibles. Ils peuvent être saisonniers ou cyclique comme le cas de la période soudure pour le milieu rural, surtout en période de faibles récoltes et la retraite pour les travailleurs du secteur moderne.

2.2 Déterminants de la pauvreté : absence/insuffisance de revenus et d'accès aux services sociaux de base

2.2.1 *ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE / INSUFFISANCE DE REVENUS*

20. De 1960 à 1993, la croissance annuelle moyenne de l'économie est estimée à environ 2,7 % par an, soit en dessous du taux de croît démographique (2,9% l'an sur la période). Cette faible croissance s'est traduite par une baisse des revenus réels par tête et de l'emploi et une augmentation des inégalités. Cette situation de crise économique et sociale a amené, le Sénégal et ses partenaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à réviser la parité de leur monnaie commune par rapport au franc français.

21. Après la dévaluation de 1994, l'économie a renoué avec la croissance avec une progression moyenne du PIB d'un peu moins de 5% l'an de 1994 à 2002, dans un contexte de maîtrise de l'inflation et de réduction continue des déficits publics. Ce redressement de la croissance est imputable au regain de compétitivité de certains produits d'exportation, notamment les produits halieutiques, les produits arachidiers, les phosphates, etc.).

22. Comme énoncé précédemment, la proportion de la population vivant avec moins de 2400 calories par jour a diminué de 67,9% en 1994-95 à 57,1% en 2001-02, ce qui représente une réduction relative de l'incidence de la pauvreté d'environ 16%. De façon similaire, la part des ménages en pauvreté a diminué de 61,4% à 48,5%, soit une baisse en termes relatifs de l'incidence de la pauvreté de 16%. L'impact de la croissance sur l'incidence de la pauvreté a été quelque peu atténué par l'inefficacité des politiques de redistribution. Les inégalités mesurées par l'indice de Gini sont restées stables et ont même légèrement augmentés. En effet, l'indice estimé au niveau des individus est passé de 32,6 en 1994-95 à 34,2 en 2001-02. Les 20% les plus riches de la population réalisent plus de 41% des dépenses annuelles totales contre 8,1% pour les 20% les plus pauvres.

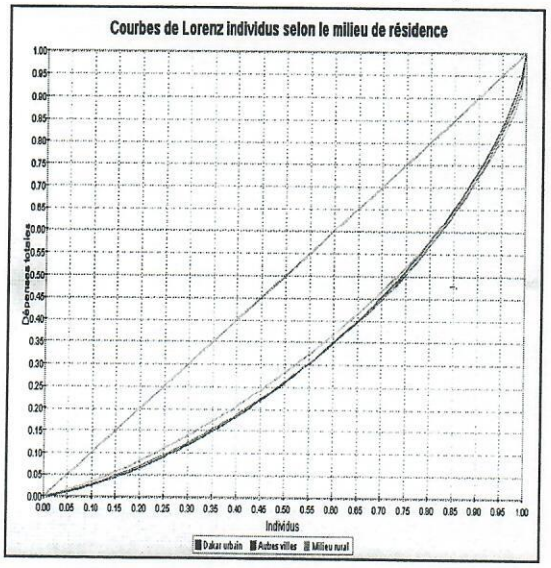

23. En 2003-2005, le Sénégal a mis en place un Programme Economique et Financier (PEF) qui s'appuie sur un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) couvrant la période 2003-2005. On note durant les deux premières années de mise en œuvre de ce programme, une accélération de la croissance économique (6,5% en 2003 après le ralentissement de 2002 et 6% en 2004) dans un

contexte de maîtrise de l'inflation et de consolidation des autres fondamentaux macroéconomiques. Il a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcé en 2004 et a commencé à mettre en œuvre les réformes du système de gestion des finances publiques (CFAA) et de passation de marchés (CPAR) pour notamment améliorer la capacité d'absorption des ressources extérieures.

24. Cependant, les performances économiques et financiers enregistrées ces dernières années restent encore insuffisantes pour réduire de façon plus significative la pauvreté et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (ODM), notamment la réduction de l'incidence de la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. En effet, avec le rythme actuel de progression de l'économie, il faudra 30 ans environ pour doubler le PIB par tête qui demeure l'un des plus faibles au monde (635 $ US en 2003). Des poches de pauvreté non négligeables persistent, avec notamment la grande différenciation entre milieu urbain et milieu rural d'une part.

25. La croissance reste contenue par un certain nombre de contraintes structurelles dont notamment la faible diversification de l'économie, le niveau relativement élevé des coûts de production et le difficile accès au financement et au foncier. Nonobstant l'expansion rapide des systèmes financiers décentralisés, l'accès aux services financiers reste limité pour les micro-entreprises et les nouveaux entrepreneurs du secteur informel. Par ailleurs, les crédits de long terme représentent moins de 5% des crédits à l'économie, en raison de l'insuffisance des ressources stables des banques. Le manque de sites industriels aménagés constitue une contrainte majeure à l'accumulation de capital, à l'entrée massive des investissements directs étrangers et au développement du secteur privé. En effet, l'APIX a constaté un taux de réalisation de moins de 50% sur les investissements agréés de 2001 à 2004, en raison notamment de l'indisponibilité de fournir des terrains aménagés à Dakar. Le rythme de progression de l'économie reste tributaire de la production agricole hautement dépendante de la pluviométrie. La productivité du travail s'améliore mais reste encore très faible par rapport à l'Inde et la Chine.

26. Les infrastructures d'accompagnement des activités économiques notamment physiques reste, en dehors des télécommunications, faiblement développées. L'insuffisance et la médiocre qualité des infrastructures routières et portuaires grèvent les coûts de transport. Les problèmes de mobilité urbaine à Dakar persistent engendrant des surcoûts en temps. Le coût de la congestion du trafic a été à plus de 108 milliards en 1998.. Les routes bitumées représentent 29 % du total des routes et celles en latérite atteignent une proportion de 69 %. Le pourcentage des routes revêtues classées en bon état s'améliore certes (66% en 2003 contre 59% en 2002) mais reste faible. Bien que des progrès aient été réalisés dans la fourniture de l'électricité, les déficiences tant quantitatives que qualitatives constituent une contrainte majeure sur le secteur productif.

27. Le problème de l'efficacité des dépenses publiques se pose avec plus d'acuité dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Au niveau de la santé, des résultats significatifs ont été obtenus dans la couverture vaccinale DTC3 chez les enfants de 0 à 11 mois (70% en 2003 contre 44,7% en 2001), la consultation primaire curative (46% en 2003 contre 38,3% en 2001), la proportion d'accouchements assistés par du personnel formé (54% en 2003 contre 49% en 2001). Les indicateurs de santé sont meilleurs au Sénégal qu'en Afrique Subsaharienne, mais leur amélioration reste lente par rapport à la progression des ressources allouées au secteur (26% du budget total en 2004). Les dépenses restent concentrées dans les trois régions (Dakar, Thiès et Saint Louis) au détriment des régions les plus pauvres de l'Est et du centre.

28. En ce qui concerne l'éducation, la part du budget allouée au secteur (18,1% en 2004 contre 11,8% en 2001) est plus élevée au Sénégal que dans le reste de l'Afrique subsaharienne tandis les performances obtenues restent en dessous de la moyenne africaine. Les dépenses publiques allouées au niveau de l'enseignement sont moins favorables aux couches les plus pauvres. L'analyse de ces dépenses selon les niveaux d'enseignement confirme l'iniquité dans la répartition des dépenses publiques. En effet, les 20 % des ménages les plus pauvres qui ont en charge 28 % des enfants âgés de 7 à 12 ans ne bénéficient que de 17 % des dépenses publiques alors que les ménages les plus riches, avec un poids démographique moins important, reçoivent à peu près la même proportion de dépenses pour le même groupe d'âge. Des différences plus accentuées dans l'équité sont observées dans les autres niveaux d'enseignement. Enfin, les transferts sociaux ont en général peu profité aux pauvres. Durant les périodes d'ajustement et de crise, il n'y a pas eu suffisamment de transferts sociaux et de mesures de protection sociale en direction des plus démunis. Les instruments de politique utilisés à savoir les aides financières ont profité plus aux riches qu'aux pauvres.

2.2.2EDUCATION ET PAUVRETE

29. Les ressources budgétaires allouées au secteur de l'Education et de la Formation augmentent d'année en année. En effet, celles-ci sont passées de 32% des dépenses totales à près de 40% en 2005, ce qui traduit une importante volonté pour le renforcement du système éducatif qui demeure un axe central de la lutte contre la pauvreté. Cependant, les résultats obtenus sont mitigés. Dans l'ensemble, près de 80% des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire habitent à moins de 30 minutes de leurs établissements scolaires. C'est en milieu urbain (87,3%) et à Dakar (92,9%) en particulier que les établissements scolaires sont plus accessibles. En revanche, en milieu rural, la proportion d'élèves résidant à moins de 30 minutes des établissements primaires est de 69,5%. Environ, 56% des populations sont satisfaites de la qualité des services éducatifs et c'est en milieu urbain que le niveau de satisfaction est plus élevé. L'accès aux fournitures scolaires reste un problème majeur pour l'éducation. En effet, 80% des populations non satisfaites de la qualité des services d'éducation n'ont pas accès à une fourniture complète. Ce constat fait ressortir le besoin de mener davantage d'actions, notamment en faveur du monde rural pour l'atteinte des objectifs du PDEF et plus généralement ceux du Sommet Mondial sur l'Education pour Tous (EPT, 2000). Le taux d'achèvement de l'école primaire se situe à 44,1% contre une moyenne de 66% pour les pays accédant au guichet de l'IDA alors que la part des dépenses d'éducation primaire dans le PIB est de 2,08% contre une moyenne de 1,84% pour ces pays.

INVESTISSEMENT DANS LE CAPITAL HUMAIN

	TAUX D'IMMINISATION	DEPENSES DE SANTE	DEPENSES D'EDUCATION PRIMAIRE	TAUX D'ACHEVEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE
DONNEES	57 (31%)	2.18 (60%)	2.15 (62%)	41 (30%)
,MEDIANE	74.5	1.78	1.90	63.5

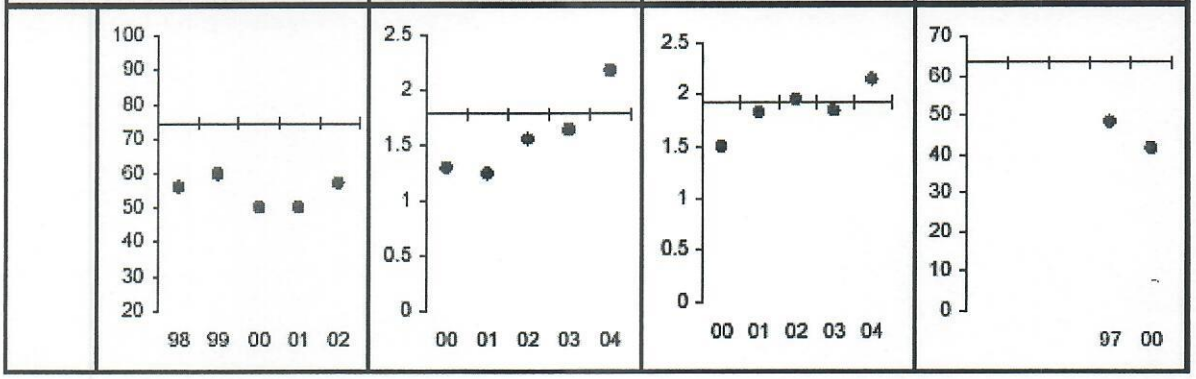

30. En ce qui concerne l'offre de service d'éducation, l'Etat fournit 81,6% des services éducatifs, les écoles privées laïques assurent 72% de l'offre d'enseignement privé au Sénégal alors que les écoles privées catholiques accueillent plus d'un enfant scolarisé dans l'enseignement privé sur quatre (28%).

31. Le taux brut de scolarisation (TBS) se redresse dans l'élémentaire, mais reste insuffisant. Le taux de scolarisation primaire a atteint 70 % en 2003 mais reste en dessous de la moyenne de l'Afrique au Sud du Sahara, tout comme le nombre d'élèves par enseignant qui est de 51 au Sénégal contre 44 en moyenne en Afrique au Sud du Sahara. Par ailleurs, la comparaison des taux bruts de scolarisation entre les différents quintiles de dépenses par tête fait ressortir des inégalités entre riches et pauvres. En effet, entre les premiers et cinquième quintiles, le différentiel de taux bruts de scolarisation s'établit à 32,4 dont 30,8 en milieu urbain et 55,9 à Dakar.

Graphique 2 : Variation différentielle du taux brut de scolarisation par sexe selon les quintiles de dépenses par tête sont relativement faibles.

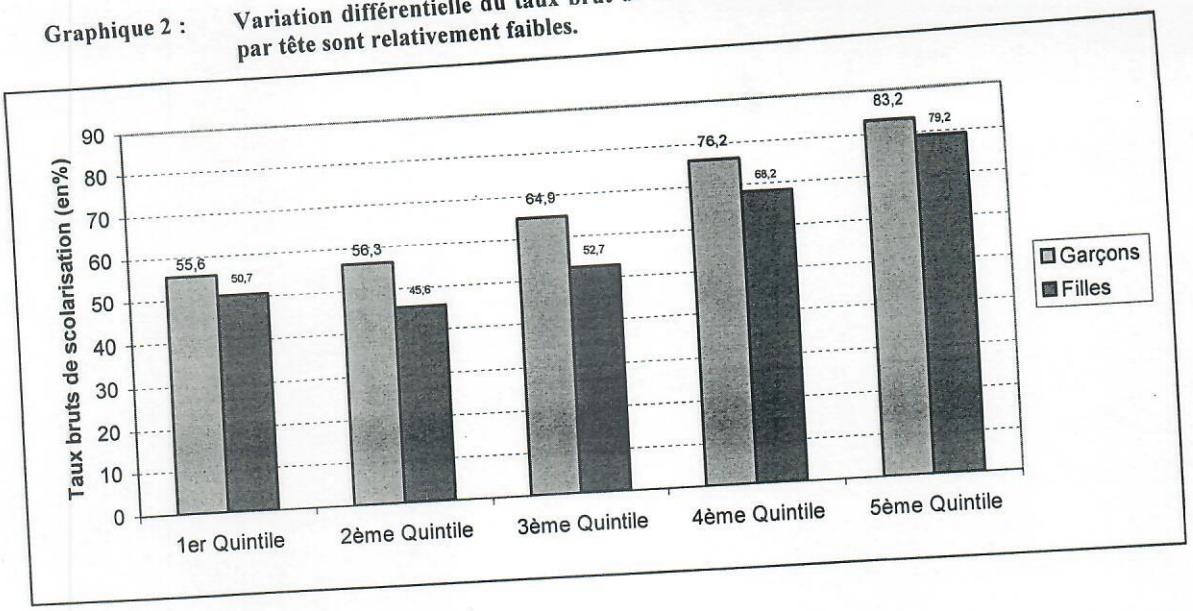

32. La scolarisation des filles dans l'élémentaire demeure encore relativement faible. Les taux de scolarisation sont de 82,4 % chez les garçons et 77,3% chez les filles en 2004. Cependant, l'analyse des variations différentielles du taux brut de scolarisation montre que les femmes chef de ménage scolarisent mieux les enfants et le différentiel de taux brut de scolarisation avec les ménages dirigés par les hommes est de 13 points environ. Par contre, les inégalités en terme de scolarisation des hommes et femmes sont plus marquées chez les ménages dirigés par une femme (13,9 points) que les ménages dirigés par un homme (8,6 points).

33. En ligne avec le niveau relativement faible du taux d'achèvement de l'école primaire, on note que près d'un enfant de 7 à 14 ans sur 10 a déjà abandonné l'école. Le phénomène touche davantage les filles que les garçons et Dakar (9,7%) est plus touché que les autres villes (8,4%) et le milieu rural (7,1%). On note que plus de 30% des abandons sont dus à une insertion précoce dans le milieu professionnel et/ou à des problèmes économiques, 18,9% à l'échec scolaire, 12,2% à l'absence de perspectives qu'offre l'école et 9% pour des raisons de mariage/grossesse/maladie.

Tableau 1 : Variations des taux d'abandon scolaire parmi les enfants âgés de 7 à 14 ans selon le milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	Ensemble	Garçons	Filles
Ensemble	8,4	7,2	9,7
Milieu urbain	9,1	7,5	10,7
- Dakar	9,7	8,1	11,4
- Autres Villes	8,4	6,8	10,1
Milieu Rural	7,5	6,9	8,3

34. En dépit des efforts importants réalisés dans le cadre des campagnes d'alphabétisation, seules 37,8% des adultes (âgés de 15 ans et plus) ont la capacité de lire et écrire dans une langue quelconque. Même si une attention particulière est accordée aux zones rurales où sont implantées 95% des écoles communautaires de base, la population rurale sénégalaise reste à majorité analphabète. En effet, moins d'une personne résidant en milieu rural sur quatre est alphabétisée. En outre, l'analphabétisme est beaucoup plus marqué chez les femmes que chez les hommes. La proportion de personnes alphabétisées est de 49,1% chez les hommes contre seulement 28,2% chez les femmes. C'est à Dakar

Graphique 3: Variations différentielles du taux d'alphabétisation par sexe selon le milieu de résidence

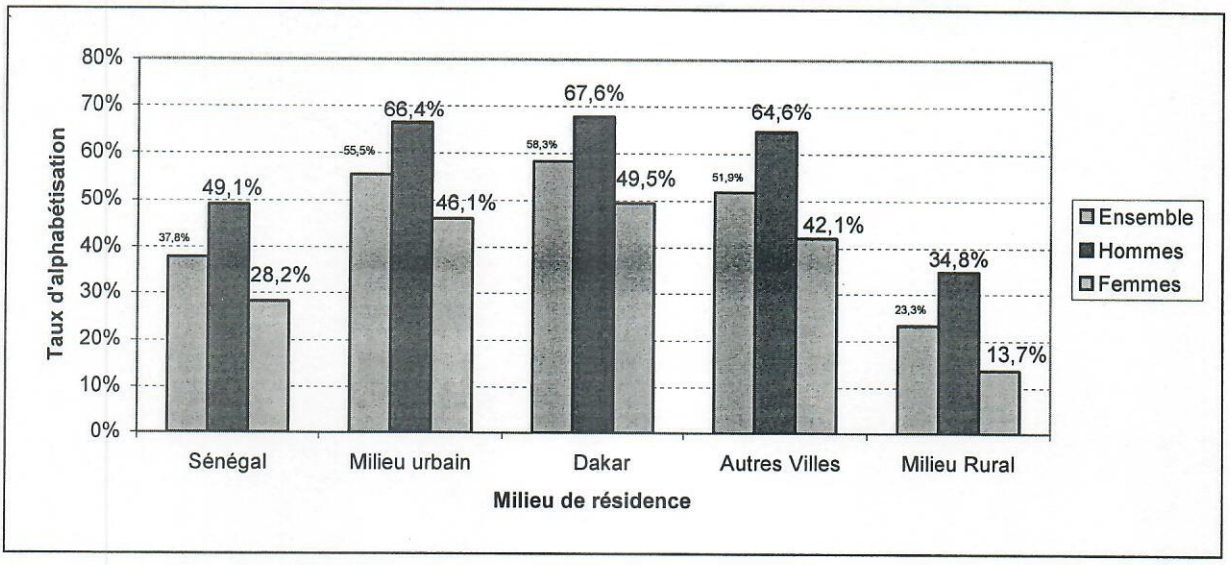

35. Dans l'ensemble 32,5% des enfants âgés de 10 à 14 ans ont entamé leur vie professionnelle. Les garçons sont plus nombreux à s'engager précocement dans le marché du travail (37,4%), contre (27,6%) pour les filles non scolarisées qui sont pour la plupart des personnes au foyer (16% pour les filles contre 4% pour les garçons).

Tableau2 : Variations des proportions d'enfants travailleurs par milieu de résidence et sexe

Milieu de résidence	Ensemble	Garçons	Filles
Ensemble	32,5	37,4	27,6
Milieu urbain	8,4	11,2	5,7
- Dakar	6,2	8,3	4,2
- Autres Villes	10,3	14,0	7,1
Milieu Rural	47,1	52,4	47,1

2.2.3 SANTE ET PAUVRETE

36. A l'instar du secteur de l'éducation, la part des dépenses budgétaires allouée au secteur de la santé ne cesse de progresser. En effet, conformément aux objectifs intermédiaires retenus dans le premier DSRP, celle-ci est passée de 9,5% en 2003 à 9,8% en 2004 et 10% en 2005. Toutefois, le secteur reste caractérise par une insuffisance des infrastructures sanitaires et sociales et en prestation de services. Le personnel de santé est mal réparti, peu motivé à exercer ses activités sur l'ensemble du territoire national en particulier au niveau des zones pauvres et reculées.

37. L'accès au service de santé reste difficile au Sénégal, surtout en cas d'urgence. En effet, selon l'enquête ESAM, seuls 57,4 % des populations sont à moins de 30 minutes d'un service de santé, avec une très forte disparité entre la capitale (Dakar) et les autres milieux de résidences. Ce taux est 86,5% à Dakar contre seulement 41,2% en milieu rural, du fait notamment des difficultés de transport liées à aux longues distances et à la mauvaise qualité des infrastructures routières. Plus d'un malade sur deux en ville se trouve à moins d'un km d'un service de santé, alors que pratiquement le tiers de la population rurale (32,9%) est situé à plus de 5km d'un service santé avec des conditions de transport souvent difficiles.

38. Pour ce qui est des soins prénatals, le taux d'accès est assez élevé sur l'ensemble du pays. En effet, 87,5% des femmes ont reçu des soins pendant leur période de grossesse en 2001-2002, ce qui traduit, progression continue. En effet, ce taux était estimé à 64% en 1986 (EDS I), à 74% en 1992-93 (EDS II) et à 82% en 1997 (EDS III). Ces résultats dénotent une meilleure prise en compte de la santé de la mère et de l'enfant au fil des années. L'accouchement assisté par les professionnels de la

médecine moderne concerne 58% de l'ensemble des naissances des cinq dernières années précédant l'enquête ESAM II et 31% des naissances sont assistées par les accoucheuses traditionnelles. En milieu urbain, l'accouchement se passe en général, en présence de sages-femmes (82,5% des cas), d'infirmières (7,9% des cas) et de médecins dans 3,3% des cas. Par contre, en milieu rural, l'essentiel du service est assuré par les accoucheuses traditionnelles (45,4%) et les sages-femmes dans 30,2% des cas.

TABLEAU 3: Pourcentage de femmes ayant eu une naissance vivante les 12 derniers mois et reçu des soins prénatals selon le milieu de résidence

Soins prénatals	Milieu de résidence				
	Dakar	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
	%	%	%	%	%
Taux	94,9	93,0	93,9	83,7	87,5

39. Le paludisme demeure la première cause de morbidité, quel que soit le milieu de résidence. Il constitue 42,6% des causes de maladies avec de légères disparités selon les localités : Dakar (41,2%), autres villes (36,9%), milieu rural (44,8%). Le taux de mortalité infantile se situe à 58%o et le taux de mortalité infanto-juvénile situé à 113%o, présente de fortes disparités entre les régions.

TABLEAU 4: Répartition de la population malade ou blessée selon le milieu de résidence et la maladie

Maladies	Milieu de résidence				
	Dakar	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
	%	%	%	%	%
	1er passage				
Fièvre/Paludisme	41,2	36,9	39,0	44,8	42,6
Diarrhée	3,7	6,1	4,9	8,5	7,1
Accident	2,0	2,2	2,1	2,8	2,5
Problème dentaire	4,5	3,7	4,1	2,8	3,3
Problème de peau	6,3	5,6	6,0	6,2	6,1
Problème d'œil	4,8	6,1	5,5	5,2	5,3
Problème d'oreille/nez/gorge	9,9	7,4	8,6	7,3	7,8
Autres	36,4	41,2	38,8	34,6	36,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

40. L'infection VIH/SIDA progresse malgré une faible prévalence. Les cas déclarés ne reflètent pas la réalité de l'épidémie. Le niveau de prévalence au sein de la population âgée de 15 à 49 ans (considérée comme sexuellement active) est ainsi estimé à 1,5 %.

41. La malnutrition des enfants de moins de 5 ans continue d'être un problème de santé publique. puisque l'insuffisance pondérale affecte 19,2% des enfants de moins de 5 ans. En milieu rural, le taux atteint 23,3% des enfants contre 12,2% en milieu urbain. L'insuffisance pondérale sévère touche 5,9% des enfants sénégalais. Le niveau de cet indice (poids/âge) est très variable d'une région à l'autre .En effet la moitié des régions sont au dessus de la moyenne nationale et les taux les plus élevés sont enregistrés à Kaolack (27,80%), Diourbel (25,40%) et Tambacounda (24,70%) et les plus bas à Dakar (11,50%) et St Louis (15,10%). Par contre, les taux de retard pondéral sévère sont assez bas dans l'ensemble (moins de 9%) à l'exception de la région de Kaolack où il atteint 12,90% malgré le fait que cette dernière soit une zone de production agricole par excellence, donc de disponibilité potentielle alimentaire importante.

42. En ce qui concerne la couverture vaccinale contre les principales maladies de l'enfance, d'importants progrès ont été réalisés dans le cadre du Programme Elargi de Vaccination (PEV). De 44,7% en 2001, le taux de couverture vaccinaleDTC3 chez les enfants âgés de 0à 11 ans est passé à 70% en 2003.

2.2.4 ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

43. En ce qui concerne l'accès à l'eau , des résultats très satisfaisants ont été obtenus ces dernières années. En effet, seulement 6,5% de la population n'a pas accès à l'eau . Moins d'une personne sur cent éprouve des difficultés à trouver de l'eau à moins de 30 minutes contre plus de 8% pour les populations rurales. Les autres villes sont mieux approvisionnées que le milieu rural avec près de trois personnes sur cent.

44. Toutefois, le robinet intérieur qui constitue la source idéale d'approvisionnement ne s'offre qu'à 33,2% des ménages sur l'ensemble du pays. Si on ajoute le robinet public, le taux d'accès à l'eau courante est porté à 55,4% des ménages. Le milieu urbain couvre essentiellement ses besoins en eau à partir d'un robinet intérieur ou public (82,7%) tandis que le puits demeure le principal moyen d'approvisionnement en eau en milieu rural où plus d'un ménage sur deux (51,4%) y fait recours.

45. Les disparités entre les régions persistent. La région de Dakar est de loin la mieux pourvue avec 90,7 % de ses ménages utilisant le robinet, suivie par les régions de Diourbel (64%) et Thiès (62,4%). La région de Kolda est la moins nantie en robinets avec un taux d'utilisation de 2,7%, 95,2% des ménages s'approvisionnant des puits. Cette source est encore la plus fréquemment employée par les populations des régions de Tambacounda, Fatick, Kaolack et Ziguinchor (plus de 52% des ménages).

46. D'importants efforts restent à faire dans ce secteur pour la réalisation de l'objectif de 35 litres d'eau par habitant et par jour visé par le Sénégal (recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, (OMS)). Le taux actuel est d'environ 28 litres par habitant et par jour.

47. En ville, les pauvres paient plus cher l'eau potable que les riches. En effet, les ménages pauvres, qui s'approvisionnent essentiellement en eau potable à partir des bornes fontaines, payent trois à quatre fois plus cher que le prix payé par les ménages disposant de branchements privés à domicile.

48. L'accès à des toilettes décentes est encore un problème pour de nombreux ménages, surtout dans le monde rural. En effet, 32,5% des ménages disposent de toilettes avec chasse, 18,6% de latrines tandis que 19,3% n'ont pas de toilettes. En milieu urbain près de 7 ménages sur 10 (66,1 %) sont dotés de toilettes avec chasse et seulement 5,6% des ménages ruraux sont dotés de toilettes avec chasse et 42,6% de ceux-ci se contentent d'autres types d'aisance.

Tableau 5:Répartition (en %) des ménages selon le type de toilettes

	Type de toilettes				
	Chasse	Latrines	**Autre**	**Aucun**	**Total**
Ensemble	32,5	18,6	29,6	19,3	100,0
Milieu de résidence					
Dakar	81,5	11,5	5,1	1,9	100,0
Autres villes	43,4	41,7	6,4	8,5	100,0
Rural	5,6	51,8	11,5	31,1	100,0
Urbain	66,1	16,2	13,2	4,5	100,0